

SIGNATURE DE L'AVENANT 189 RELATIF À LA PRIME D'ANCIENNETÉ

Date de création : 11/01/2022
Date de première publication : 11/01/2022
Date de version publiée : 11/01/2022
Date de début de publication : 11/01/2022
Date de fin de publication : 31/12/2022
Ccn : ÉCLAT

Les partenaires sociaux ont signé le 6 décembre 2021 l'avenant 189 relatif à l'ancienneté dans la branche Éclat.
Les adhérents peuvent retrouver l'intégralité du texte et nos explications en cliquant [ICI](#).